



Compostez facile



*Votre composteur
individuel*



à partir de
10 €



0 800 735 736

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.sigidurs.fr

BON DE COMMANDE

OPERATION « JOURNEES COMPOSTAGE »



Pour vous lancer dans le compostage à domicile et acquérir un éco-composteur, merci de nous retourner le bon de commande ci-dessous, en précisant votre choix (bois ou plastique), ainsi qu'un chèque à l'ordre du Trésor Public à l'adresse suivante :

SIGIDURS - 1, rue des Tissonvilliers - 95200 Sarcelles.

Nom: Prénom:

Adresse:

Code postal: Commune:

Téléphone: E-mail:



(consultable en bas de la page 4 et sur le site www.sigidurs.fr)

Attention : tout bon de commande incomplet ne sera pas pris en compte

	Type (bois ou plastique)	Quantité	Prix
1^{er} éco-composteur avec contribution Bois (300 l) : 15 € ou Plastique (400 l) : 10 €		1	
Eco-composteur supplémentaire à prix coûtant Bois (300 l) : 54, 39 € ou Plastique (400 l) : 42, 34 €			
MONTANT TOTAL à régler			

Fait à le

Signature

LE COMPOSTAGE A LA MAISON C'EST FACILE, C'EST UTILE!.....



Et si vous vous lanciez dans le compostage à la maison !

Faire du compost à domicile, c'est facile. En effet, les déchets fermentescibles de la cuisine et du jardin peuvent se transformer en compost, un fertilisant gratuit et naturel pour le jardin et une bonne façon de réduire la quantité de déchets de nos poubelles.

Dans le cadre du Programme Local de Prévention des déchets mis en place pour réduire la quantité et la nocivité des déchets produits sur son territoire, le SIGIDURS souhaite développer cette pratique. L'enjeu est important car le compostage permet, en effet, de diminuer fortement les tonnages de déchets à collecter et de limiter les coûts liés à leur traitement. Pour vous aider à démarrer le compostage, le SIGIDURS vous propose :

- **Des éco-composteurs en bois ou en plastique.** Le SIGIDURS prend en charge une partie du coût du premier éco-composteur. Le bon de commande ci-contre est à renvoyer. Vous recevrez par la suite une quittance qui vous indiquera le lieu et les modalités de retrait de votre éco-composteur.
- **Un "Guide pratique du compostage à la maison"** que vous pouvez vous procurer dans votre mairie ou télécharger sur le site du SIGIDURS.
- **Un service de conseil et de suivi** pour vous accompagner dans votre pratique du compostage.



Pour toute demande, les ambassadeurs du tri du SIGIDURS sont à votre disposition au numéro vert de lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.



0 800 735 736

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est le résultat de la décomposition naturelle des déchets organiques. En présence d'eau et d'oxygène, une multitude d'organismes vivants (champignons, bactéries, vers, insectes...) se développe et transforme les matières organiques en compost. À partir des déchets de cuisine et de jardin, vous pouvez produire un amendement gratuit et naturel qui améliore et enrichit la terre de votre jardin.

Faire son compost présente de nombreux avantages :

- > limiter la production d'ordures ménagères ;
- > produire un amendement organique de qualité ;
- > contribuer à préserver l'environnement.

Où installer votre composteur ou votre tas de compost ?

- > à même la terre (il est préférable de griffer le sol avant l'installation) ;
- > à mi-ombre, dans un endroit abrité du vent ;
- > pas trop loin d'un point d'eau.

100 kg de déchets/hab./an sont compostables
soit environ **30 %** du contenu de notre poubelle domestique

(Source ADEME)

Que peut-on composter ?

Sans modération



Feuilles mortes



Coquilles d'œufs



Épluchures



Tailles de haies



Fleurs fanées



Marc de café

Avec modération



Cartons
Essuie-tout



Pelures
d'agrumes



Restes
de repas



Cendres
de bois



Copeaux



Pelouse

Charte d'utilisation des éco-composteurs fournis par le Sigidurs

L'administré s'engage à :

- > réserver l'utilisation des éco-composteurs fournis par le SIGIDURS à son habitation située dans l'une des communes suivantes : Bellefontaine, Bouffémont, Bouqueval, Châtenay-en-France, Chaumontel, Domont, Écouen, Épinay-Champlâtreux, Ézanville, Jagny-sous-Bois, Lassy, Le Plessis-Luzarches, Luzarches, Mareil-en-France, Moisselles, Piscop, Saint-Brice-sous-Forêt, Villiers-le-Sec ;
- > appliquer les bonnes pratiques inscrites dans le guide compostage fourni par le SIGIDURS ;
- > répondre aux questions qui pourront lui être posées par le SIGIDURS concernant l'élaboration du compost, le composteur et son utilisation.

Le syndicat SIGIDURS s'engage à :

- > fournir les informations nécessaires à la pratique du compostage au travers d'un guide du compostage, de visites et de contacts téléphoniques ou électroniques ;
- > informer des résultats d'enquêtes concernant les pratiques de compostage.